

## Protocole sanitaire du collège pour les élèves et parents de 6°, 5°, 4° et 3° et le personnel d'éducation de l'établissement

Réalisé à partir du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale publié en juillet 2021.

Version du 27 août 2021.

# CONTEXTE GENERAL

## PREAMBULE



*Au cours de la précédente année scolaire, les établissements scolaires ont pu accueillir les élèves pour un enseignement en présence la quasi-totalité de l'année. Cela a été rendu possible par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict (le dernier protocole, pour notre établissement étant daté du 30 novembre 2020) arrêté en lien avec les autorités sanitaires et sur la base des avis rendus par le Conseil scientifique et le Haut conseil de la santé publique (HCSP).*

*Pour l'année scolaire 2021-20212, le ministère de l'éducation nationale entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des établissements scolaires.*

*Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :*

- **Niveau 1 / vert**
- **Niveau 2 / jaune**
- **Niveau 3 / orange**
- **Niveau 4 / rouge**

**Le niveau applicable au moment de la rentrée scolaire est fonction de la situation épidémique à cette date.**

**Il est actuellement de niveau 2 (jaune)**



*Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation Nationale sur la base des indicateurs fournis notamment par Santé Publique France.*

*En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.*

***Nos familles seront informées de ces éventuels changements de niveau sur Ecoledirecte.com.***

*Il convient donc toujours de respecter les gestes barrière (port du masque dans la cour, lavage des mains régulier) et la distanciation physique entre les personnes.*

**Tout contact physique entre les personnes est donc à proscrire.**

## EN RESUME

En rouge : protocole applicable à la rentrée 2021-2022 (niveau 2)

|                                     | NIVEAU 1  | NIVEAU 2  | NIVEAU 3  | NIVEAU 4  |
|-------------------------------------|---|---|---|---|
| Accueil des élèves                  |   | Cours en présentiel pour tous les élèves.   |   | Cours en présentiel pour les 6° et 5°<br>Cours en présentiel pour 50% des 4° et 3° (distanciel pour les 50% restant).   |
| Port du masque                      | Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves (droit commun extérieur donc autorisé sauf indication particulière).  |   | Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves.  |   |
| Brassage des élèves (Cantine)       | Limitation des regroupements importants.  | Limitation du brassage par niveau obligatoire<br>Pour la cantine, passage par niveau de classe et places attribuées pour chaque élève et identique chaque jour. |   |   |
| Activités physiques et sportives    | Pas de restriction.   | Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres.                                 | Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation. | Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres. |
| Atelier devoirs faits               | Accessibles à tous les élèves (quel que soit le niveau) tous les jours.   | Accessible uniquement : le lundi pour les sixièmes, le mardi pour les cinquièmes, le jeudi pour les quatrièmes et le vendredi pour les troisièmes.              |   |   |
| En cas de cas COVID dans une classe | Éviction 7 jours des élèves positifs et des élèves cas contact (sauf les élèves vaccinés).<br><u>Par conséquent le gouvernement recommande fortement de faire vacciner votre enfant dès que possible.</u> |   |   |   |

## MESURES D'HYGIENE MISES EN PLACE DANS L'ETABLISSEMENT

*L'intégralité des locaux de l'établissement (salles de classes, réfectoire, étude...) seront désinfectés quotidiennement par notre société d'entretien externalisée et notre personnel d'entretien.*



Les tables, chaises, bureaux, ordinateurs, sols, interrupteurs et poignées de porte sont désinfectés chaque jour (parfois plusieurs fois par jour).

Du savon liquide est disponible en permanence, aux points d'eau de l'établissement, avec des serviettes en papier à usage unique pour le séchage des mains.



Du gel hydro alcoolique est à disposition dans chaque salle ainsi que des sprays de désinfection et/ou des lingettes désinfectantes virucides.

Les toilettes de l'établissement sont désinfectées plusieurs fois par jour :

- avant l'ouverture de l'établissement ;
- après la première récréation ;
- après la pause déjeuner.



Des distributeurs de gel hydro alcoolique avec distribution sans contact manuel sont également disponibles dans les zones d'accueil de l'établissement (portail d'entrée des élèves), à l'entrée du self et à proximité des toilettes.



Les tables et chaises de la salle de restauration sont désinfectées entre chaque service.

*Concernant les masques (prévoir un masque pour 4h maximum) :*

- les familles en fourniront (dans la mesure du possible) 2 par jour à leur enfant (privilégier des masques lavables plus économiques). Prévoir une petite pochette pour les ranger dans le cartable de l'enfant (exemple : sac congélation transparent).



En cas d'oubli, un élève pourra venir retirer (de manière exceptionnelle cependant) un masque jetable au secrétariat de l'établissement.



- L'éducation nationale fournira des masques pour le personnel enseignant (il est recommandé de prévoir également quelques masques personnels).
- L'établissement fournira les masques pour le personnel OGEC et tout matériel supplémentaire nécessaire pour équiper les personnels d'entretien chargés des opérations régulières de désinfection.



## RAPPEL TRES IMPORTANT



Les parents d'élève jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement de la rentrée. Ils s'engagent notamment, à garder leur(s) enfant(s) à la maison en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.



**Les parents doivent impérativement prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.**

Les personnels procèdent de la même manière.

## L'APPLICATION DES GESTES BARRIERE



Les gestes barrière, rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

**Très important : un élève qui ne respecterait pas ces gestes barrière, après plusieurs rappels, pourra être sanctionné.**



## LE LAVAGE DES MAINS



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

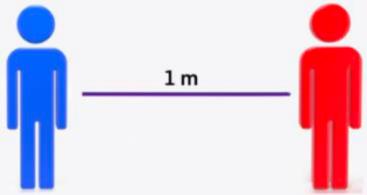
A défaut l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée (les familles peuvent, si elles le souhaitent, en fournir à leur enfant).



Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque récréation ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

# LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Dans les espaces clos (salles de classe, salles spécifiques, salle d'étude, C.D.I, réfectoire...), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

## LE PORT DU MASQUE

**Le port du masque est une protection supplémentaire contre la contamination.**



**Tous les adultes de l'établissement porteront un masque et à tout moment de la journée (sauf lors de la prise de leur repas).**



**Les élèves porteront leur masque dans l'établissement, à tout moment de la journée, en lieu clos.**



**En extérieur :**

- **Niveau 1 : non obligatoire**
- **Niveaux 2, 3 et 4 : obligatoire**

Il appartient aux parents de fournir des masques à leur(s) enfant(s).



En cas d'oubli, un élève pourra venir retirer (de manière exceptionnelle cependant) un masque jetable au secrétariat de l'établissement.

## AVANT DE QUITTER LE DOMICILE

**Les parents prennent la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement.**



< 37,8°C OK

> 37,8°C NON

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

Les parents prévoient également pour leur enfant :

- un paquet de mouchoirs à usage unique ;
- 2 masques de protection, par jour, dans un étui en tissu ou en plastique (l'enfant changera son masque après la pause du repas).



## ENTREE ET SORTIE DE L'ETABLISSEMENT

### ENTREE ET SORTIE DE L'ETABLISSEMENT POUR LES ADULTES



Notre personnel éducatif, pourra accéder à l'établissement par le portail de la rue Binaud et l'entrée du secrétariat (49, Cours Balguerie Stuttenberg).



Toute personne ne faisant pas partie de notre personnel (familles...) pourra accéder à l'établissement par l'entrée du secrétariat (49, Cours Balguerie Stuttenberg).

Il sera nécessaire de sonner à l'interphone et de donner son nom et la raison de sa venue afin que le secrétariat puisse ouvrir la porte.

Un balisage au sol a été réalisé et un distributeur de gel hydro alcoolique sans contact manuel équipe le hall d'accueil.

MERCI DE PATIENTER



**Le port du masque est obligatoire durant votre passage au secrétariat.**



### ENTREE POUR LES ELEVES



L'entrée pour les élèves, se fera par le portail principal de la rue Binaud.

Pour les élèves qui auront cours à 08h00, l'entrée se fera de 07h30 à 07h57 au plus tard.

A partir de 07h57, aucune entrée ne sera acceptée et l'enfant devra se rendre à l'entrée du secrétariat (49 Cours Balguerie Suttenberg) pour accéder au collège. Il sera dès lors considéré comme étant en retard.

Pour les élèves qui débuteront les cours à 08h50, 09h40... le portail sera ouvert quelques minutes avant ces horaires pour permettre leur entrée. En cas de retard, l'élève devra se rendre à l'entrée du secrétariat (49 Cours Balguerie Suttenberg).

Si un enfant doit patienter devant le portail, dans l'attente de son ouverture, la règle de distanciation physique obligatoire de 1 m devra être respectée au maximum (une ligne de délimitation a été tracée devant le portail du collège, rue Binaud, et ne devra pas être franchie par l'élève qui patiente avant l'autorisation donnée par les surveillants assurant le contrôle des entrées).

L'enfant devra être équipé de son masque de protection avant de rentrer au collège et le garder toute la journée (sauf durant la prise des repas). Il devra également le garder durant le trajet de retour vers son domicile.



Il devra également se laver les mains avant de rentrer en classe.

## SORTIE POUR LES ELEVES



La sortie pour les élèves du collège se fait par le portail principal de la rue Binaud.



Avant de quitter l'établissement, les élèves devront se laver les mains et être équipés de leur masque de protection.

## SE RANGER DANS LA COUR AVANT L'ENTREE EN CLASSE



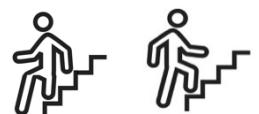
A la sonnerie de reprise des cours, les élèves équipés de leur masque, se rangeront sur leur repère de classe en respectant au maximum la règle de distanciation physique.

## SE RENDRE DANS LA CLASSE



Afin de se rendre dans leur classe, un balisage avec des flèches, indiquant un sens de circulation unique (afin que les élèves ne se croisent pas), a été réalisé.

Les élèves devront monter par l'escalier de droite (situé près du réfectoire) pour se rendre en classe et redescendre par l'escalier de gauche (situé près du bureau de la vie scolaire) pour redescendre dans la cour.



Descente : escalier de gauche    Montée : escalier de droite

## EN CLASSE : ELEVES ET ENSEIGNANT



L'enfant devra porter son masque en classe.



L'enseignant devra également porter son masque durant les heures de classe.

Il sera nécessaire d'aérer la salle de classe 10 minutes au début et avant la fin d'un cours.

# DURANT LES RECREATIONS ET LA PAUSE DU REPAS



Il convient de limiter au maximum le brassage entre les élèves de niveaux différents (sixièmes, cinquièmes...).



La récréation des élèves de sixièmes et cinquièmes aura lieu, aux horaires habituels et sous la surveillance du bureau de la vie scolaire, qui veillera scrupuleusement au respect des gestes barrière, dans la cour du collège.

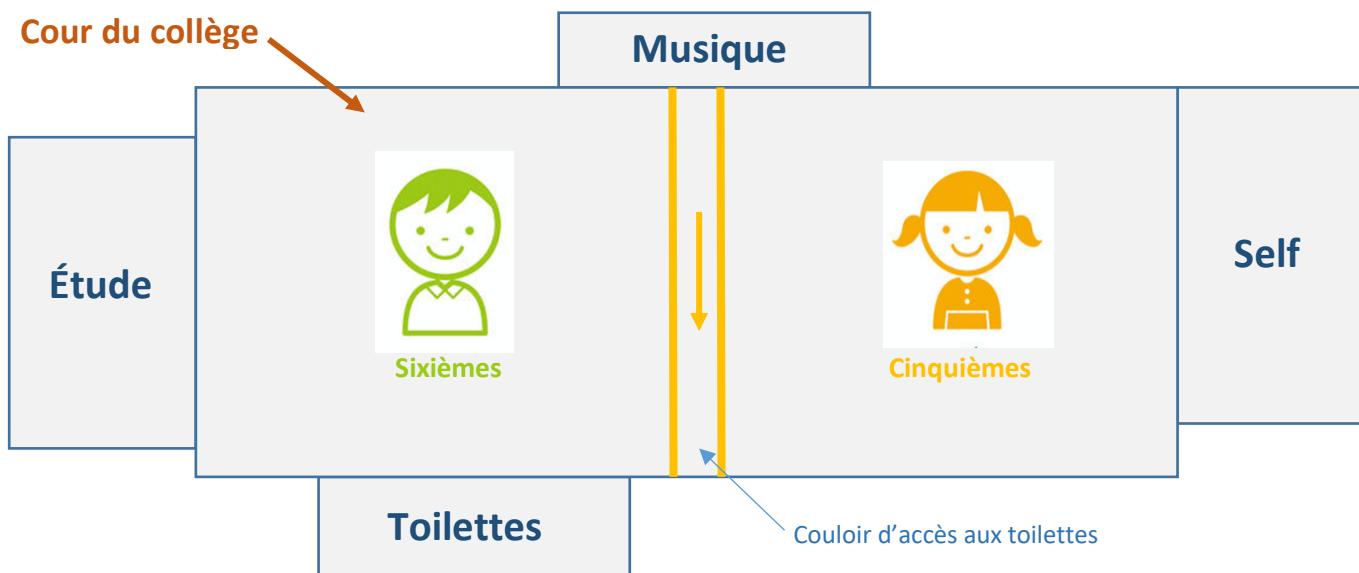
Une délimitation de l'espace a donc été mise en place dans la cour. Elle est matérialisée par un couloir central qui a été tracé au sol.

## Durant les récréations :



A gauche de ce couloir (lorsqu'un observateur a en face de lui la salle d'éducation musicale) l'espace est réservé pour les élèves de sixièmes.

A droite de ce couloir, l'espace est exclusivement réservé pour les élèves de cinquièmes.

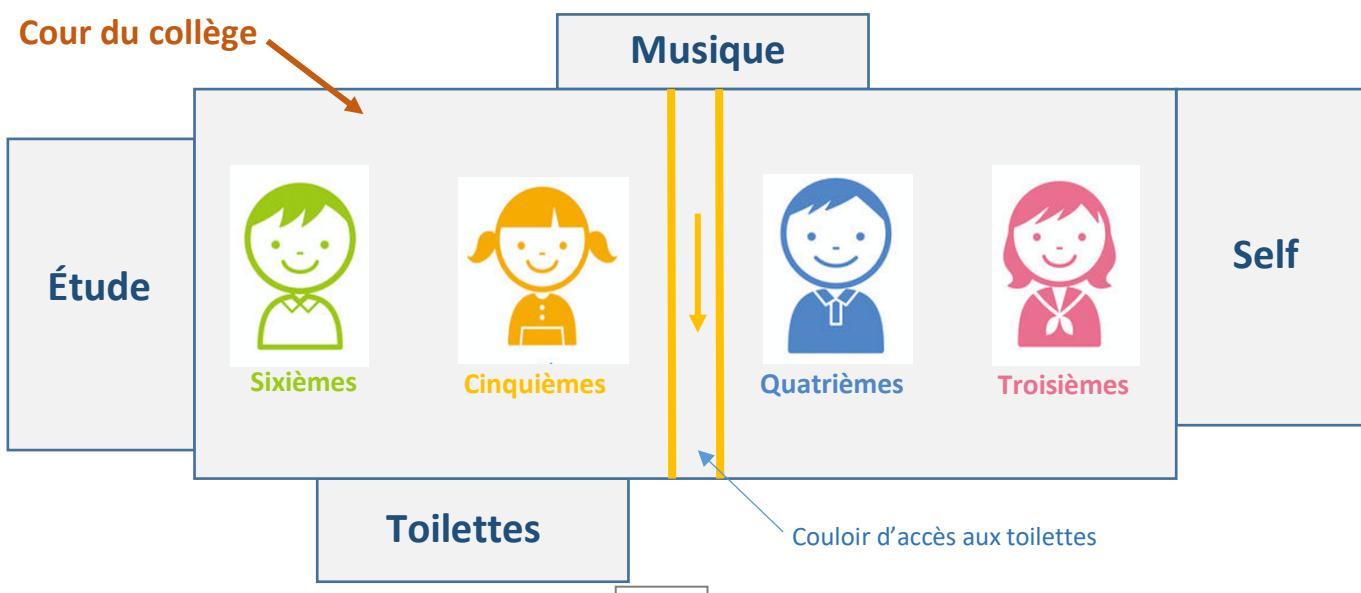


## Durant la pause méridienne du repas (12h30 à 14h00) :



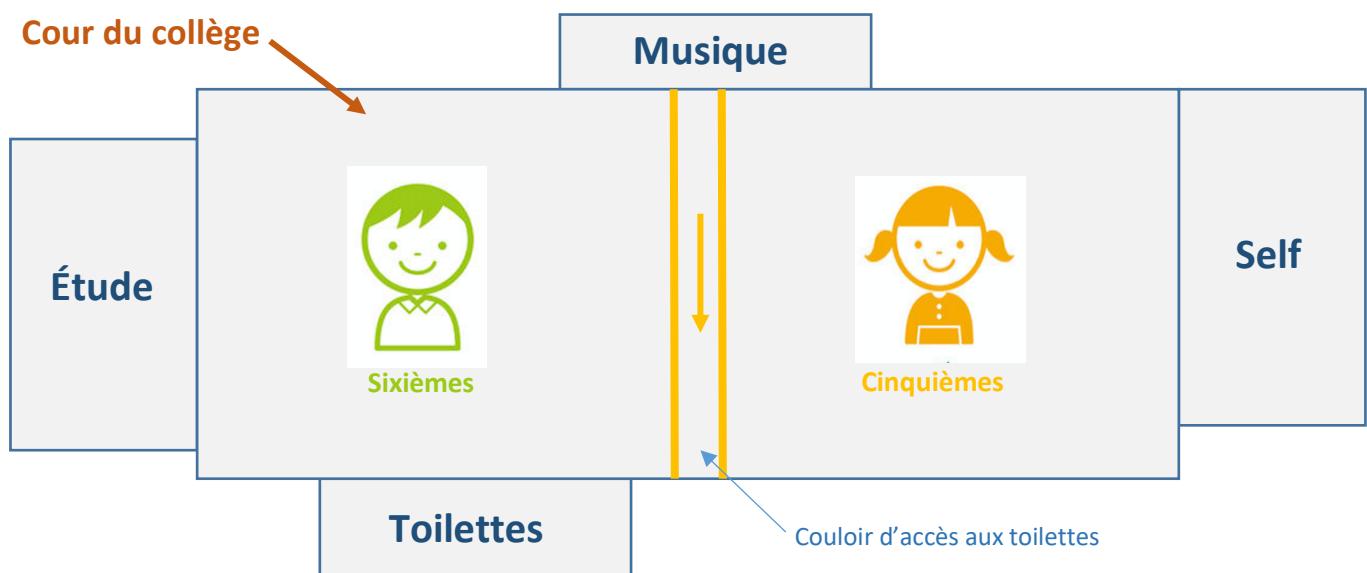
- de 12h30 à 13h30

A gauche de ce couloir (lorsqu'un observateur a en face de lui la salle d'éducation musicale) l'espace est réservé pour les élèves de sixièmes et cinquièmes.



- De 13h30 à 14h00

A gauche de ce couloir (lorsqu'un observateur a en face de lui la salle d'éducation musicale) l'espace est réservé pour les élèves de sixièmes.  
A droite de ce couloir, l'espace est exclusivement réservé pour les élèves de cinquièmes.

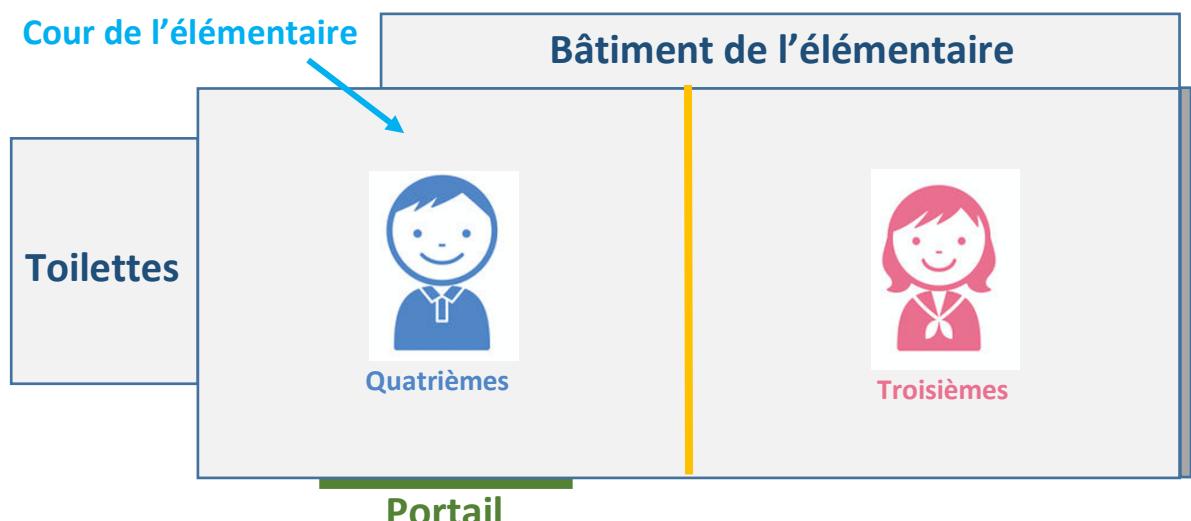


La récréation des élèves de quatrièmes et troisièmes aura lieu aux horaires habituels et sous la surveillance du bureau de la vie scolaire, qui veillera scrupuleusement au respect des gestes barrière, dans la cour de l'élémentaire.

Une délimitation de l'espace a donc été mise en place dans la cour de l'élémentaire. Elle est matérialisée par une ligne de séparation qui a été tracée au sol.

**Durant les récréations :**

A gauche de la ligne (lorsqu'un observateur a en face de lui le bâtiment de l'élémentaire) l'espace est réservé pour les élèves de quatrièmes.  
A droite de la ligne, l'espace est exclusivement réservé pour les élèves de troisièmes.



## Durant la pause méridienne du repas (12h30 à 14h00) :

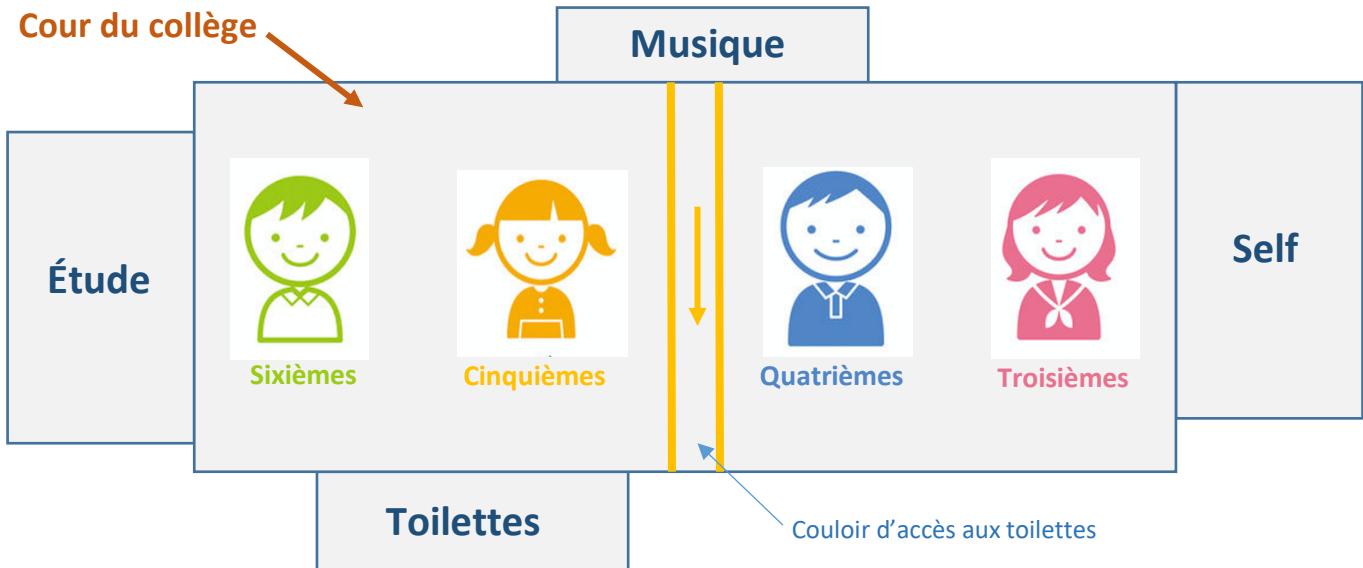
- de 12h30 à 13h30



Les collégiens seront tous dans la cour du collège.

A droite de la ligne (lorsqu'un observateur a en face de lui la salle d'éducation musicale) l'espace est réservé pour les élèves de quatrièmes et troisièmes.

### Cour du collège



- De 13h30 à 14h00



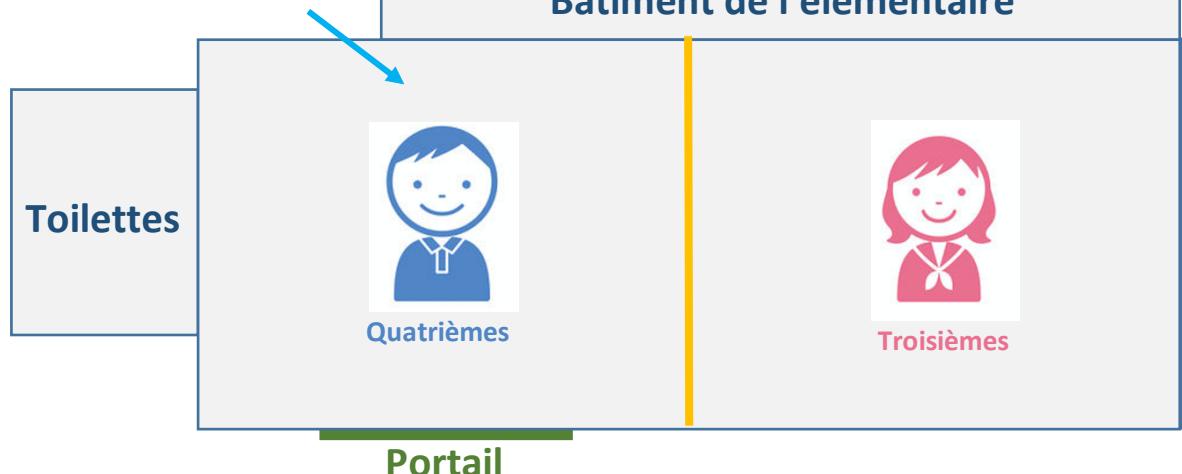
Les élèves de quatrièmes et troisièmes se dirigeront dans la cour de l'élémentaire qui sera désormais disponible.

A gauche de la ligne (lorsqu'un observateur a en face de lui le bâtiment de l'élémentaire) l'espace est réservé pour les élèves de quatrièmes.

A droite de la ligne, l'espace est exclusivement réservé pour les élèves de troisièmes.

### Cour de l'élémentaire

### Bâtiment de l'élémentaire



Le local à cartable et les casiers extérieurs seront accessibles.

Il est fortement recommandé de ne pas courir en groupe afin d'éviter d'entrer en contact avec une autre personne ce qui entraînerait un non-respect des règles de distanciation.

Tout contact physique entre élève est strictement interdit et la distanciation sociale de 1 mètre doit être respectée au maximum.

## DURANT LE REPAS DE MIDI



Les élèves prennent leur repas au réfectoire, par groupe de niveau (sixièmes, cinquièmes...) selon une organisation qui leur est communiquée chaque semaine par le bureau de la vie scolaire.

Il convient de respecter, au maximum et dans la mesure du possible, la distanciation sociale entre les élèves.



Les élèves pourront retirer leur masque, une fois installés à leur table, afin de prendre leur repas.



Les adultes encadrants porteront leur masque durant toute la durée du service.

Les élèves remettront leur masque avant de quitter leur table et sortir du réfectoire.

Les tables et les chaises seront désinfectées après chaque service.

Il sera nécessaire d'aérer la salle de restauration 15 minutes avant le début du service et 15 minutes après la fin de chaque service.

## UTILISATION DES LAVABOS ET DES TOILETTES



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.



A défaut l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après le passage aux toilettes ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- en quittant l'établissement.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves.

En ce qui concerne les toilettes du personnel utilisables par les adultes, il sera nécessaire de procéder à la désinfection des toilettes après chaque utilisation par l'adulte les ayant utilisées à l'aide du matériel de désinfection mis à sa disposition.

## DURANT LES HEURES D'ETUDE



Le port du masque par les élèves est obligatoire.



Le/la surveillant/e a également l'obligation de porter son masque.



Il sera enfin nécessaire d'aérer la salle avant et après chaque heure d'étude durant une période de 15 minutes.

## L'ATELIER DEVOIRS FAITS



- **Niveau 1 : accès possible à tous les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 17h50.**

- **Niveaux 2, 3 et 4**

Afin de limiter au maximum le brassage entre les différents niveaux de classe et au regard de l'effectif parfois important de ces ateliers, il sera proposé :

- le lundi : uniquement aux sixièmes ;
- le mardi : uniquement aux cinquièmes ;
- le jeudi : uniquement aux quatrièmes ;
- le vendredi : uniquement aux troisièmes.

Ceci jusqu'au retour au niveau 1 (vert).



**Animateurs**  
Mme Blouin  
M. Beyly  
M. Mély  
M. Perier



De 17h00  
à 17h50



Lundi



Mardi



Jeudi



Vendredi



6°



5°



4°



3°

## LES AUTRES ATELIERS

Concernant les autres ateliers dont les effectifs sont réduits, ils sont maintenus avec le respect strict de la distanciation sociale de 1 m entre les élèves y compris dans les salles dédiées aux activités.

## SALLE DE TRAVAIL DU PERSONNEL



Les enseignants et le personnel peuvent continuer à utiliser la photocopieuse et les ordinateurs mis à leur disposition.



Ces appareils devront cependant être désinfectés après l'utilisation à l'aide du matériel de désinfection mis à disposition dans chaque salle.



Les ordinateurs des classes peuvent également être utilisés et devront être désinfectés après utilisation ainsi que le bureau et la chaise.

Il faudra aérer la salle après chaque utilisation durant 15 minutes.

## DURANT L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

### - **Niveau 1**

Pas de restriction.



### - **Niveaux 2**

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur **dans le respect d'une distanciation de 2 mètres**.

### - **Niveau 3**

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur **ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité** compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation.

### - **Niveau 4 : obligatoire**

Les activités physiques et sportives sont autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres**.

Toutes les consignes spécifiques éventuelles concernant les heures d'éducation physique et sportive seront données, lors de la première heure de reprise des cours, par les enseignants de cette discipline.

## SURVENUE DE SYMPTÔMES EVOCATEURS CHEZ UN ELEVE

*Symptômes évocateurs (avec ou sans fièvre) : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...*

### CONDUITE A TENIR



- Isolement immédiat de l'élève, dans une salle inoccupée attenante à une salle occupée par un adulte (bureau de la vie scolaire de préférence), qui assurera la surveillance de l'enfant qui devra porter un masque dans l'attente de son retour à son domicile. Respect impératif des mesures barrière.



- Prise de température avec un thermomètre sans contact.



- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrière.



- Rappel par les responsables de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet. La famille préviendra l'établissement du résultat du test.



- L'établissement préviendra le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.

### EN CAS DE TEST POSITIF OU DE CAS CONTACT



Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable d'établissement.

La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement (**cours en distanciel pour les élèves cas contacts non vaccinés pendant 7 jours**).

## SURVENUE DE SYMPTOMES EVOCATEURS CHEZ UN ADULTE

*Symptômes évocateurs (avec ou sans fièvre) : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...*

### CONDUITE A TENIR



- Isolement de l'adulte avec un masque, dans une salle inoccupée, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière.



- Rappel, par les responsables de l'établissement, de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail. La personne préviendra l'établissement du résultat du test.



- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.



- Poursuite stricte des mesures barrière.

### EN CAS DE TEST POSITIF



Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable d'établissement.

Les services académiques définissent, en lien avec les autorités sanitaires, les modalités de dépistage des élèves et des personnels.

Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.



| Numéros d'urgence  |                |                                     |                 |
|--------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|
| Samu               | 15             | Numéro d'urgence pour malentendants | sms / fax : 114 |
| Pompiers           | 18             | Samu social                         | 115             |
| Police             | 17             | Numéro d'urgence européen           | 112             |
| Centre anti-poison | 05 56 96 40 80 |                                     |                 |

- **Plateforme autonomie seniors (CLIC - MAIA - CTA)** : 0 800 625 885 (n° vert gratuit)
- **Allo Enfant en danger** : 119 (appel gratuit)  
7j/7, 24h/24 - [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)
- **SOS Enfants disparus** : 116 000 (appel gratuit)  
7j/7, 24h/24 - [www.116000enfantsdisparus.fr](http://www.116000enfantsdisparus.fr)
- **Aide aux victimes** : 116 0006 (appel gratuit) ou écrire à [victimes@france-victimes.fr](mailto:victimes@france-victimes.fr)  
7j/7 - [www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)
- **Urgences des victimes d'agression (CAUVA)** : 05 56 79 87 77  
Seulement urgences médicaux-légales durant la période de crise sanitaire liée au Coronavirus - Covid 19
- **Info Violences Femmes Bordeaux** : <https://info-violences-femmes.bordeaux.fr>
- **SOS Maltraitance personnes agées et handicapées** : 39 77 [www.3977.info](http://www.3977.info)
- **SOS Amitié** : 05 56 44 22 22 (Bordeaux) - 09 72 39 40 50 (numéro national)  
7j/7, 24h/24 - [www.sos-amitie.com](http://www.sos-amitie.com)
- **Suicide Ecoute** : 01 45 39 40 00  
7j/7, 24h/24 - [www.suicideecoute.pads.fr](http://www.suicideecoute.pads.fr)
- **Ecoute-familles** : via le formulaire de contact sur [www.unafam.org/contact](http://www.unafam.org/contact)
- **SOS suicide Phénix** : 01 40 44 46 45 (numéro national, de 12h à 23h - 7j/7).  
Courriel : [accueil@sos-suicide-phenix.org](mailto:accueil@sos-suicide-phenix.org)